COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

# Revue de Presse
# Du 09-15 Janvier 2016

**Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.**

# Sommaire


- **Sécurité Alimentaire……4**

- **JEAN CLAUDE DE L'ESTRAC : « MADAGASCAR, BIENTÔT, LE GRENIER DE LA RÉGION »**
- **Vers un plan de sécurité alimentaire à Madagascar**
- **Sécurité alimentaire : Antananarivo, Capitale de l'océan Indien**
- **COI : Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle**
- **Sécurité alimentaire – Réunion de la Coi le 11 janvier à Antananarivo**
- **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : VERS UN PROGRAMME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EN INDIANOCÉANIE**
- **Sécurité alimentaire régionale : les Réunionnais doivent avoir le droit de se faire entendre**
- **Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien**
- **Surveillance des maladies au sein de la COI (vidéo)**
- **Programme de Sécurité alimentaire : mise ne place d'une unité de coordination à Madagascar**
- **INDIANOCÉANIE : Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle**
- **Madagascar, futur grenier de l'Indianocéanie**

- **Vers un plan de sécurité alimentaire à Madagascar**
- **Agriculture : quel Réunionnais défendra La Réunion aujourd'hui à Antananarivo ?**
- **Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien**
- **Vers un plan sécurité alimentaire à Madagascar**

- **Changement Climatique……..38**

- **Changement Climatique : Khalil Elahee : <Nous sommes très très en retard>**

- **Biodiversité……..39**

- **Vers une meilleure intégration de la biodiversité**
- **Vers une meilleure intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux des pays de la COI**

- **Tourisme……..41**

- **Maurice : une hausse de 11% des arrivées touristiques en 2015**

- **En 2016, les îles Vanille misent sur les croisières et la connexion inter-îles**

- **Economie……..47**

- **Notebook : Arbitration : what is at stake for Mauritius**
- **La BMICE et le développement du commerce maghrébi**

## JEAN CLAUDE DE L'ESTRAC : « MADAGASCAR, BIENTÔT, LE GRENIER DE LA RÉGION »

**12/01/2015**

Le Président de la République Hery Rajaonarimampianina a reçu, ce matin, le Secrétaire Général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac au Palais d'Iavoloha pour une réunion de travail, où il a été question de finaliser le projet pour que Madagascar devienne le grenier de l'Océan Indien. Après sa rencontre avec le Président, le Secrétaire Général de la COI a déclaré : « Je suis venu rendre compte au Président de la République des activités en cours de notre organisation, les affaires générales de la Coi et passer en revue les programmes d'activités sur les mois qui viennent, en particulier, les dossiers qui intéressent Madagascar. Je suis à Antananarivo pour participer à la réunion sur la Sécurité alimentaire au siège de la FAO, qui est un partenaire technique, dans l'objectif de finaliser le programme sur 5 ans pour Madagascar, afin qu'il puisse améliorer sa production et sa productivité, ses filières commerciales et sa logistique, de manière à faire véritablement de Madag ascar, le grenier de l'Océan Indien.



Madagascar possède ses capacités et ses potentiels. Des financements seront mobilisés avec les partenaires techniques et nous allons signer en Février, un accord de siège entre la COI et Madagascar sur l'implantation

à Madagascar d'une Unité de coordination de tous ces projets de production alimentaire : riz, maïs, grains, oignons, produits d'élevage et d'aquaculture. L'objectif est d'améliorer sa production et sa capacité de nourrir sa population au service de l'ensemble des pays de la région ». D'autres points ont été également à l'ordre du jour, dont le vaste Projet de Centre de Fusion de l'Information et des discussions sur le prochain Sommet de la Francophonie, dont la COI n'est autre qu'une des organisations francophones. Enfin, après le tour d'horizon des diverses questions, le Secrétaire Général de la COI a annoncé la tenue prochaine de la réunion ministérielle ce 26 février à l'Ile de la Réunion, qui marquera la fin de la présidence malagasy de la COI : « Une présidence particulièrement riche en réalisations » a-t-il conclu.

http://www.sobikamada.com/economie/item/6204-jean-claude-de-l%E2%80%99estrac-%C2%AB-madagascar,-bient%C3%B4t,-le-grenier-de-la-r%C3%A9gion%C2%BB.html

Madaplus

## Vers un plan de sécurité alimentaire à Madagascar

**Dimanche 10 Janvier 2016**



**Vers un plan de sécurité alimentaire à Madagascar. / www.madaplus.info**

Une réunion d'information est organisée ce lundi 11 janvier 2016 par la Commission de l'océan Indien (COI) à Antananarivo (Madagascar) sur le

programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI - PRESAN).

*"La COI prévoit d'installer dans la capitale malgache une Unité régionale de sécurité alimentaire nutritionnelle (Unité COI-PRESAN) chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)"* est-il indiqué dans un communiqué de la COI.

La réunion a pour but de discuter des objectifs et des moyens pour mettre en oeuvre le COI-PRESAN. Egalement, les membres de la COI - Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et La Réunion - pourront aborder cette question plus facilement lors du prochain conseil de la COI en février prochain à La Réunion.

Parmi les tâches fixées par le projet, celle *"de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande Ile"*précise le communiqué.

L'objectif du COI-PRESAN : *"faire de Madagascar le grenier de l'Indiaocéanie"* précise la COI. En parralèle de ce projet pour l'alimentation, un co-financement pour la réhabilitation de routes de désenclavement les ports de Diego Suarez au nord de Madagascar et de Fort-Dauphin au sud, a été proposé par la Commission.

http://www.madaplus.info/Vers-un-plan-de-securite-alimentaire-a-Madagascar_a10583.html

Seychelles NATION

## Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Indianocéanie

***09-January-2016***

Le 11 janvier, la Commission de l'océan Indien organisera une réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN) aura lieu à Antananarivo, Madagascar.

Elle permettra d'évoquer certaines questions qui seront abordées lors du prochain Conseil de la COI qui se tiendra en février, à La Réunion.

Les Seychelles seront représentées par le secrétaire principal de la pêche et de l'agriculture, M. Michel Nalletamby, le conseiller au sein du ministère de la pêche et de l'agriculture, M. Antoine Moustache et le chef exécutif de l'Agence de l'agriculture, M. Marc Naiken.

Ce programme, auquel participera étroitement l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera proposé à l'Union européenne pour financement du 11ème Fonds européen de développement (FED).

La réunion du 11 janvier sera l'occasion de discuter des objectifs et des moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme COI-PRESAN avec les représentants des ministères de l'Agriculture des pays membres de la COI et de la FAO. Elle permettra également aux Etats membres d'aborder dans les meilleures conditions l'examen de cette question lors du prochain Conseil de la COI qui se tiendra en février à La Réunion.

La COI prévoit d'installer dans la capitale malgache une « Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » (Unité COI-PRESAN) chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de la FAO. Cette Unité de coordination aura également pour tâche de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande Ile.

Depuis 2012, la COI conduit une réflexion stratégique autour de l'enjeu de la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale. Cette réflexion, menée avec des partenaires dont la FAO, le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et l'Union européenne, s'est précisée lors de la Conférence de Mahajanga de mars 2013 puis à l'occasion de la Conférence des bailleurs pour la sécurité alimentaire de février 2015 à Antananarivo. L'objectif de la COI est de faire de Madagascar le « grenier de l'Indianocéanie ».

En parallèle du projet COI-PRESAN, la COI a proposé pour co-financement sous le 11ème FED la réhabilitation de routes de désenclavement des régions agricoles vers les ports de Diego Suarez au nord de Madagascar et de Fort-Dauphin au sud.

A noter que la sécurité alimentaire est au cœur du mandat de la COI et de ses Etats membres et constitue une priorité de sa stratégie à court, moyen et long termes.

La fragilité croissante de l'Indianocéanie vis-à-vis des importations ainsi

que les hausses des cours mondiaux des produits alimentaires, en raison des déficits structurels causés notamment par les conditions climatiques défavorables, sont telles qu'il est primordial de donner une nouvelle dimension à la production alimentaire régionale, afin de permettre à l'Indianocéanie d'accroitre son seuil d'autosuffisance alimentaire vis-à- vis des importations tout en encourageant les exportations intra COI.

Lors de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire régionale à Madagascar l'année dernière, le Président de la République de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina avait eu ceci à dire :
« Pour que Madagascar soit vraiment un grenier de l'Océan Indien, il faut :

développer une agriculture familiale durable, agriculture écologique, face au changement climatique.

Penser à la santé et à la pureté de toutes les ressources naturelles, telles que les ressources en Eau, les ressources agricoles, animales, halieutiques, énergétiques, le sol, le soleil et l'air, car ces ressources assureront l'accroissement des productions, pour assurer la sécurité alimentaire de la nation malagasy
et exporter le surplus pour les 5 pays membres de la COI , en vue du développement de l'économie verte et l'économie bleue de la région COI,
développer et promouvoir l'économie verte et l'économie bleue de Madagascar et de tous les 5 pays membres de la COI.

Inciter tous les acteurs œuvrant dans l'agriculture, élevage, pêche, forêts, eau, sol, à intégrer la dimension environnementale pour une agriculture durable et la gestion durable des ressources naturelles. »



**http://www.lanouvelle.net/Actualites/Societe/2016-01-07/article-4396937/Securite-alimentaire-%3A-une-%26laquo%3Bspectaculaire%26raquo%3B-recolte/1**

# Sécurité alimentaire : Antananarivo, Capitale de l'océan Indien

Ce jour, la Ville des mille accueille la réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Indianocéanie. Ce programme sera proposé à l'Union européenne pour le financement du 11e Fonds européen de développement (Fed). Parallèlement à ce projet sur la sécurité alimentaire, la Commission de l'océan Indien (Coi) a proposé son cofinancement sous le 11e Fed et ceci, avec la réhabilitation des routes pour le désenclavement des régions agricoles vers les ports d'Antsiranana au nord de Madagascar et de Taolagnaro au sud.

Le ministère de l'Agriculture de chaque pays membre de la Coi et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) s'impliquent activement dans ce programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Indianocéanie.

La réunion permettra d'aborder les objectifs et moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet. A cette occasion, chaque pays membre de la Coi se préparera également au traitement des problèmes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle durant le conseil de cette Commission qui se tiendra en février prochain à l'île de La Réunion.

Par ailleurs, la création d'une « unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » visant à coordonner les activités du programme est prévue à Antananarivo. La Fao appuiera techniquement et logistiquement ce dispositif. L'unité de coordination se chargera également des relations entre les différents acteurs. Elle évitera les duplications du programme avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande-Ile. Depuis quelques années, la Coi avait l'ambition de faire de Madagascar le « grenier de l'océan Indien ».

**http://www.cci.mg/index.php?p=journaux&id=2&id_det=9240**

L'OBSERVATEUR
«Notre rôle n'est pas d'être pour ou contre, il est de porter la plume dans la plaie »

# Jean Claude de l'Estrac : « Madagascar, bientôt, le grenier de la Région océan Indien»

Le Président de la République Hery Rajaonarimampianina a reçu hier au palais d'Iavoloha, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac, pour une réunion de travail, où il a été question de finaliser le projet pour que Madagascar devienne le grenier de l'océan Indien.

Après sa rencontre avec le Président, le Secrétaire Général de la COI a déclaré : « Je suis venu rendre compte au Président de la République des activités en cours de notre organisation, les affaires générales de la COI et passer en revue les programmes d'activités sur les mois qui viennent, en particulier, les dossiers qui intéressent Madagascar. Je suis à Antananarivo pour participer à la réunion sur la Sécurité alimentaire au siège de la FAO, qui est un partenaire technique, dans l'objectif de finaliser le programme sur 5 ans pour Madagascar, afin qu'il puisse améliorer sa production et sa productivité, ses filières commerciales et sa logistique, de manière à faire véritablement de Madagascar, le grenier de l'océan Indien. Madagascar possède ses capacités et ses potentiels. Des financements seront mobilisés avec les partenaires techniques et nous allons signer en février, un accord de siège entre la COI et Madagascar sur l'implantation à Madagascar d'une unité de coordination de tous ces projets de production alimentaire : riz, maïs, grains, oignons, produits d'élevage et d'aquaculture. L'objectif est d'améliorer sa production et sa capacité de nourrir sa population au service de l'ensemble des pays de la région ».

D'autres points ont été également à l'ordre du jour, dont le vaste projet de Centre de Fusion de l'Information et des discussions sur le prochain Sommet de la Francophonie, dont la COI n'est autre qu'une des organisations francophones. Enfin, après le tour d'horizon des diverses questions, Jean-Claude de l'Estrac a annoncé la tenue prochaine de la réunion ministérielle ce 26 février à l'Ile de la Réunion, qui marquera la fin de la présidence malgache de la COI : « Une présidence particulièrement riche en réalisations », a-t-il conclu.

http://lobservateur-mada.mg/jean-claude-de-lestrac-madagascar-bientot-le-grenier-de-la-region-ocean-indien/

L'OBSERVATEUR

<<Notre rôle n'est pas d'être pour ou contre, il est de porter la plume dans la plaie >>

# COI : Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Des représentants des ministères concernés par la sécurité alimentaire au niveau des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de La Réunion se sont réunis, à Antananarivo, du 11 au 12 janvier, à propos de la formulation du Programme régional de la Commission de l'Océan Indien pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN).



Avec l'appui technique de la FAO (l'agence spécialisée des Nations Unies chargée des questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle), l'objectif de développement du programme est de promouvoir l'augmentation de la productivité, de la production, de la compétitivité et du commerce inter îles des produits agricoles d'intérêt communautaire, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l' espace COI encore appelé Indianocéanie.

## Produire localement pour une meilleure nutrition

L'espace COI dépend des importations extra régionales pour sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les projections laissent entrevoir une augmentation croissante de ces importations au cours des prochaines années. Certaines des îles importent d'Amérique du Sud et d'Asie jusqu'à 75% de leurs besoins en produits alimentaires.

Les pratiques d'alimentation sont en général affectées par la consommation des produits importées se percutant sur la diversité des régimes alimentaires pauvres en fruits et légumes et autres aliments riches en micronutriments.

Pour pallier ce déficit, le Programme PRESAN sera accompagnée d'actions visant à promouvoir l'équilibre alimentaire et nutritionnel des populations, notamment consolider l'intégration de la composante nutrition dans les Plans d'investissements agricoles.

**Une unité régionale de coordination à Madagascar**

Vu l'importance des potentialités agro-écologiques de Madagascar, avec 99% de la superficie totale de l'espace COI et 98% des terres cultivés actuellement, une idée majeure dans la mise en œuvre du programme est de faire de la grande île « le grenier » de l'Indianocéanie. Il s'agira de promouvoir la production en quantité et en qualité des denrées d'intérêts communautaires à Madagascar et leur exportation vers les îles demandeuses.

Dans cette perspective, les denrées ciblées pour leur intérêt communautaire ou à vocation régionale comprendraient le riz, le maïs, l'oignon, les haricots secs, la viande rouge (zébu, et cabri), la volaille et les fruits et légumes.

A l'issue de la réunion, il a été convenu que la prochaine étape sera de présenter le concept auprès des partenaires du développement. La finalité est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté dans les Etats membres. Le Secrétaire Général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, et le Représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, Patrice Talla, s'accordent à dire que «toutes les parties prenantes seront impliquées dans la suite du processus », et que « la mobilisation des ressources sera une étape cruciale pour le programme ».

Cette concertation a également permis aux Etats membres d'aborder dans les meilleures conditions l'examen de ce dossier régional lors du prochain Conseil de la COI qui se tiendra en février prochain à La Réunion.

Le programme contribuera de manière significative à l'atteinte des ODD (Objectifs de Développement Durable) et confirmera les engagements de la CIN2 (Rome, novembre 2014).

**http://lobservateur-mada.mg/jean-claude-de-lestrac-madagascar-bientot-le-grenier-de-la-region-ocean-indien/**

madagascar matin

## Sécurité alimentaire – Réunion de la Coi le 11 janvier à Antananarivo



La Commission de l'Océan Indien organise le 11 janvier, à Antananarivo, une réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Coi-Presan). Ce programme, auquel participera étroitement l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), sera proposé à l'Union européenne pour financement du 11ème Fonds européen de développement (Fed).
La réunion du 11 janvier sera l'occasion de discuter des objectifs et des moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme Coi-Presan avec les représentants des ministères de l'Agriculture des pays membres de la Coi et de la Fao. Elle permettra également aux Etats membres d'aborder dans les meilleures conditions l'examen de cette question lors du prochain Conseil de la Coi qui se tiendra en février à La Réunion.
La Coi prévoit d'installer dans la capitale malgache une « Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » (Unité Coi-Presan) chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et

logistique de la Fao. Cette Unité de coordination aura également pour tâche de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande Ile.
Depuis 2012, la Coi conduit une réflexion stratégique autour de l'enjeu de la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale. Cette réflexion, menée avec des partenaires dont la Fao, le Fonds international pour le développement de l'agriculture (Fida), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) et l'Union européenne, s'est précisée lors de la Conférence de Mahajanga de mars 2013 puis à l'occasion de la Conférence des bailleurs pour la sécurité alimentaire de février 2015 à Antananarivo. L'objectif de la Coi est de faire de Madagascar le « grenier de l'Indianocéanie ».
En parallèle au projet Coi-Presan, la Coi a proposé pour le cofinancement sous le 11ème Fed la réhabilitation des routes de désenclavement des régions agricoles vers les ports de Diego-Suarez au nord de Madagascar et de Fort-Dauphin au sud.
**Recueillis par FR**

**http://www.matin.mg/?p=21449**

## VERS UN PROGRAMME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EN INDIANOCÉANIE



Photo:groups.google.com

La Commission de l'océan Indien organise le 11 janvier, à Antananarivo, une réunion d'informations sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN). Ce programme, auquel participera étroitement l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera proposé à l'Union européenne pour le financement du 11ème Fonds européen de développement (FED). La réunion du 11 janvier sera l'occasion de discuter des objectifs et des moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme COI-PRESAN avec les représentants des ministères de l'Agriculture des pays membres de la COI et de la FAO. Elle permettra également aux Etats membres d'aborder dans les meilleures conditions l'examen de cette question lors du prochain Conseil de la COI qui se tiendra en février à La Réunion. La COI prévoit d'installer dans la capitale malagasy une « Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » (Unité COI-PRESAN) chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de la FAO. Cette Unité de coordination aura également pour tâche de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande Ile.
http://www.sobikamada.com/sociale/item/6125-s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-vers-un-programme-de-s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-et-nutritionnelle-en-indianoc%C3%A9anie.html

Témoignages 70 ans
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

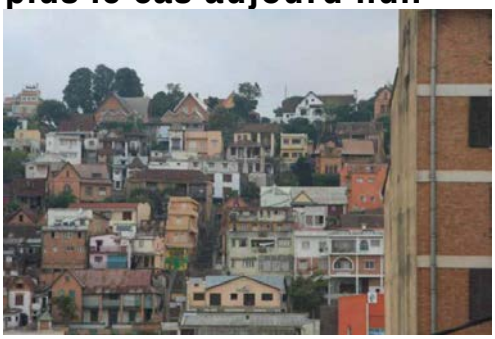
## Sécurité alimentaire régionale : les Réunionnais doivent avoir le droit de se faire entendre

La 9 janvier 2016,

COI reprend l'idée émise lors d'un séminaire organisé à la Région Réunion en 2008

**En 2008, une conférence organisée par la Région Réunion présidée par Paul Vergès jetait les bases du co-développement durable des îles de l'océan Indien. Deux thèmes étaient à l'ordre du jour : autonomie énergétique et sécurité alimentaire. 8 ans plus tard, la Commission de l'océan Indien met sur pied un Programme de**

**sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une première réunion aura lieu le 11 janvier à Antananarivo. Mais si en 2008 les Réunionnais étaient des partenaires et pouvaient se faire entendre, ce n'est plus le cas aujourd'hui.**



## Importante réunion le 11 janvier à Antananarivo, qui représentera La Réunion ?

Entre 1998 et 2010, la Région présidée par Paul Vergès avait placé La Réunion sur les rails d'une stratégie de développement durable. Cela se déclinait notamment par l'objectif d'autonomie énergétique pour 2025. Ce volet comportait le tram-train, la construction d'une centrale photovoltaïque sur la route des Tamarins, la mise en œuvre de nouvelles énergies de la mer et du volcan, ainsi que la valorisation des énergies renouvelables déjà exploitées : soleil, vent et eau.

Un autre aspect de cette stratégie était l'ouverture de La Réunion, en particulier sur son environnement régional. C'était le co-développement. Seule, La Réunion ne peut se sauver. Pour se développer, notre île doit miser sur ses relations avec ses voisins, à la recherche de complémentarités qui profitent à tous.

## 2008 : la base de la stratégie

En 2008, une importante conférence s'est tenue à la Région Réunion, sous le thème du co-développement durable des îles de l'océan Indien.

Les débats se focalisaient sur deux sujets : autonomie énergétique et sécurité alimentaire.

Sur le premier point, les participants proposaient de s'inspirer de l'ARER, pour créer une agence régionale de l'énergie capable de partager les compétences pour développer les énergies renouvelables dans les îles. Le but fixé était l'autonomie énergétique sans utiliser le pétrole ou le charbon.

Sur le second point, l'idée retenue était de soutenir le développement à Madagascar pour que la Grande Île puisse être non seulement auto-suffisante sur le plan alimentaire, mais également produire pour les pays voisins. Cela permet de raccourcir et sécuriser les circuits d'approvisionnement tout en stimulant les échanges dans notre région.

## Madagascar le « grenier »

Dans un communiqué diffusé hier, la Commission de l'océan Indien reprend cette stratégie :
« La Commission de l'océan Indien organise le 11 janvier, à Antananarivo, une réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN). Ce programme, auque l participera étroitement l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera proposé à l'Union européenne pour financement du 11e Fonds européen de développement (FED) ».
« L'objectif de la COI est de faire de Madagascar le grenier » de notre région.

## Des élus ont abdiqué

8 ans après la rencontre de Saint-Denis, la COI travaille à une stratégie régionale d'autosuffisance alimentaire. Mais durant ce délai, la direction de la Région Réunion a changé. Didier Robert, président de la Région, n'était même pas au Sommet de la Commission de l'océan Indien en 2014. Cette rencontre a montré combien des élus réunionnais ont abdiqué : le mot « La Réunion » ne figurait pas dans la déclaration finale. La France était mentionnée en tant qu'observatrice des discussions qui doivent accélérer la signature des accords de partenariat économique, alors qu'elle ne doit sa présence dans la COI qu'à l'existence de La Réunion.

Le communiqué diffusé hier par la COI annonce une importante initiative. Les élus de La Réunion continueront-ils d'abdiquer avec pour conséquence l'exclusion de notre île des discussions de ce plan régional de sécurité alimentaire ? Cela serait lourd de conséquences, car La Réunion importe de grandes quantités de produits alimentaires qui font 10.000 kilomètres avant d'arriver.

## Le droit de négocier pour La Réunion

L'avenir de La Réunion s'écrira-t-il sans les Réunionnais ? C'est ce que montrent notamment le dernier Sommet de la COI, le vote en 2013 par la France de la suppression de la protection du sucre réunionnais et les négociations commerciales entre l'Union européenne et d'autres pays qui menacent nos productions. Ces faits prouvent que les Réunionnais ne peuvent pas compter sur la France ou sur Bruxelles pour défendre leurs intérêts. Ils doivent donc s'organiser pour faire entendre leur propre voix.

Souhaitons que les Réunionnais puissent donc participer à l'élaboration de la stratégie de développement de leur région, une condition essentielle pour sauver La Réunion.

M.M.
**http://www.temoignages.re/politique/co-developpement/securite-alimentaire-regionale-les-reunionnais-doivent-avoir-le-droit-de-se-faire-entendre,85033.html**

# COI : Madagascar grenier de l'Océan Indien d'ici à 5 ans

**13 janvier 2016**



L'immense potentialité agricole de Madagascar lui donne un rôle primordial pour le développement des pays membres de la COI.

**Madagascar a un rôle éminemment important à jouer au sein de la Commission de l'Océan Indien. Raison pour laquelle d'ailleurs l'on a toujours considéré la Grande Ile comme un potentiel grenier de l'Océan Indien.**

« *Madagascar, grenier de l'Océan Indien* » était d'ailleurs l'une des résolutions prises à l'issue du dernier Conseil des ministres de la COI en août 2014. Actuellement l'on continue de poursuivre ce projet avec notamment la tenue, au pays d'une réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

**Unité COI-PRESAN**

Dénommé COI PRESAN, ce programme auquel participera étroitement l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera proposé à l'Union européenne pour financement du 11e Fonds européen de développement (FED). A cet effet, la COI mise sur l'installation à Antananarivo d'une « Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » (Unité COI-PRESAN) qui sera chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de la FAO. Cette Unité de coordination aura également pour mission de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande Ile.

**Stratégie**

Rappelons que c'est depuis 2012 que la COI a commencé à réfléchir sur une stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale. Cette

réflexion a été menée avec des partenaires dont la FAO, le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et l'Union européenne, s'est précisée lors de la Conférence de Mahajanga de mars 2013 puis à l'occasion de la Conférence des bailleurs pour la sécurité alimentaire de février 2015 à Antananarivo. L'objectif de la COI étant de faire de Madagascar le « grenier de l'Indianocéanie». Cette initiative sera encore abordée lors du prochain conseil de la COI qui se tiendra en février prochain à La Réunion.

**Effets bénéfiques**

En tout cas, le projet aura énormément d'effets bénéfiques pour le pays. Pour ne citer, entre autres que la possibilité de réhabilitation des routes de désenclavement des régions agricoles vers les ports d'Antsiranana et de Tolagnaro. Et ce, toujours sur financement du 11$^{e}$ FED. A noter que Jean Claude de l'Estrac, l'actuel Secrétaire Général de la COI a été reçu hier au palais d'Iavoloha, par le Président de la République Hery Rajaonarimampianina. Le SG de la COI a rendu compte de l'évolution de ce projet au Président Malgache. Jean Claude de l'Estrac a fait état de sa participation à cette réunion sur la sécurité alimentaire au siège de la FAO, qui est un partenaire technique, dans l'objectif de finaliser le programme sur 5 ans pour Madagascar, afin qu'il puisse améliorer sa production et sa productivité, ses filières commerciales et sa logistique, de manière à faire véritablement de Madagascar, le grenier de l'Océan Indien. *« Madagascar possède ses capacités et ses potentiels. Des financements seront mobilisés avec les partenaires techniques et nous allons signer en février, un accord de siège entre la COI et Madagascar sur l'implantation à Madagascar d'une Unité de coordination de tous ces projets de production alimentaire : riz, maïs, grains, oignons, produits d'élevage et d'aquaculture. L'objectif est d'améliorer sa production et sa capacité de nourrir sa population au service de l'ensemble des pays de la région »*. a-t-il précisé.

***R.Edmond.***

**http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2016/01/13/coi-madagascar-grenier-de-locean-indien-dici-a-5-ans/**

# Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien

**12 JANVIER 2016**

Des représentants des Ministères concernés par la sécurité alimentaire au niveau des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de La Réunion se sont réunis, du 11 au 12 janvier, à propos de la formulation du Programme régional de la Commission de l'Océan Indien pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN).

Avec l'appui technique de la FAO (l'agence spécialisée des Nations Unies chargée des questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle), l'objectif de développement du programme est de promouvoir l'augmentation de la productivité, de la production, de la compétitivité et du commerce inter îles des produits agricoles d'intérêt communautaire, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l' Espace COI encore appelé Indianocéanie.

Produire localement pour une meilleure nutrition

L'espace COI dépend des importations extra régionales pour sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les projections laissent entrevoir une augmentation croissante de ces importations au cours des prochaines années. Certaines des îles importent d'Amérique du Sud et d'Asie jusqu'à 75% de leurs besoins en produits alimentaires.

Les pratiques d'alimentation sont en général affectées par la consommation des produits importées se percutant sur la diversité des régimes alimentaires pauvres en fruits et légumes et autres aliments riches en micronutriments.

Pour pallier ce déficit, le Programme PRESAN sera accompagnée d'actions visant à promouvoir l'équilibre alimentaire et nutritionnel des populations, notamment consolider l'intégration de la composante nutrition dans les Plans d'investissements agricoles.

Une unité régionale de coordination à Madagascar

Vu l'importance des potentialités agro-écologiques de Madagascar, avec 99% de la superficie totale de l'espace COI et 98% des terres cultivés actuellement,

une idée majeure dans la mise en œuvre du programme est de faire de la grande île 'le grenier' de l'Indianocéanie. Il s'agira de promouvoir la production en quantité et en qualité des denrées d'intérêts communautaires à Madagascar et leur exportation vers les îles demandeuses.

Dans cette perspective, les denrées ciblées pour leur intérêt communautaire ou à vocation régionale comprendraient le riz, le maïs, l'oignon, les haricots secs, la viande rouge (zébu, et cabri), la volaille et les fruits et légumes.
A l'issue de la réunion, il a été convenu que la prochaine étape sera de présenter le concept auprès des partenaires du développement. La finalité est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté dans les Etats Membres. Le Secrétaire Général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, et le Représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, Patrice Talla, s'accordent à dire que « toutes les parties prenantes seront impliquées dans la suite du processus », et que « la mobilisation des ressources sera une étape cruciale pour le programme ».
Cette concertation a également permis aux Etats membres d'aborder dans les meilleures conditions l'examen de ce dossier régional lors du prochain Conseil de la COI qui se tiendra en février prochain à La Réunion.
Le programme contribuera de manière significative à l'atteinte des ODD (Objectifs de Développement Durable) et confirmera les engagements de la CIN2 (Rome, novembre 2014).

**http://www.africa1.com/spip.php?article62561**

## Surveillance des maladies au sein de la COI (vidéo)

Jan 12, 2016

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Les pays membres de la Commission de l'Océan Indien re rassemblent en vue de dégager une stratégie commune dans le domaine de la sanitation. Ce matin, le Ministre de l'Agro Industrie a procédé au lancement officiel d'un système de web surveillance des maladies sanitaires, une surveillance qui s'appliquera dans l'ensemble des 5 pays membres de l'Océan Indien. Entretemps, les vétérinaires de ces pays se sont

rassemblés dans le cadre d'un atelier de travail portant sur la surveillance épidémiologique.




**Click on the link for the video**

**http://mbc.intnet.mu/article/surveillance-des-maladies-au-sein-de-la-coi-vidéo**

14/01/2016

# Programme de sécurité alimentaire : mise en place d'une unité de coordination à Madagascar

Par Les Nouvelles sur 14/01/2016

Les Îles de l'océan Indien s'unissent pour mettre en place un programme de sécurité alimentaire, à travers la promotion du secteur agricole. Une unité régionale de coordination sera ainsi mise en place à Madagascar.

Un programme régional de la Commission de l'océan Indien (COI) pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-Presan) sera prochainement mis en œuvre pour le renforcement de la sécurité alimentaire dans les îles du Sud-ouest de l'océan Indien. Ce projet est issu de la réunion ministériel entre les Comores, l'île Maurice, les Seychelles, La Réunion et Madagascar, les 11 et 12 janvier derniers. Une unité régionale de coordination de ce programme sera instaurée à Madagascar.

Madagascar représente 99% de la superficie totale de la COI et 98% des terres cultivées, selon les chiffres de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « *Une idée majeure dans la mise en œuvre du programme est de faire de la Grande île le grenier de l'Indianocéanie. Il s'agira de promouvoir la production en quantité et en qualité de denrées alimentaires d'intérêt communautaire à Madagascar et leur exportation vers les îles demandeuses* », annonce le communiqué officiel de cette organisation. Dans cette perspective, les denrées ciblées pour leur intérêt communautaire ou à vocation régionale comprendraient le riz, le maïs, l'oignon, les haricots secs, la viande rouge (zébu et cabri), la volaille et les fruits et légumes.

**En attente d'actions concrètes**

Notons toutefois que l'idée de faire de Madagascar le « *grenier* » de l'océan Indien remonte à la 30è réunion du conseil des ministres de la COI au mois d'août 2014 à Moroni aux Comores, et même bien avant. Plusieurs projets ont été examinés lors de ce conseil, seulement les choses concrètes en rapport avec ce projet ont attendu jusque-là.

Par ailleurs, le programme appuyé par la FAO vise à promouvoir l'augmentation de la productivité, de la production, de la compétitivité et du commerce inter-îles des produits agricoles d'intérêt communautaire, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les îles de l'océan Indien.

« *L'espace COI dépend des importations extrarégionales pour sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les projections laissent entrevoir une augmentation croissante de ces importations durant les prochaines années. Certaines îles importent d'Amérique du Sud et d'Asie jusqu'à 75% de leurs besoins en produits alimentaires* », indique la FAO. Pour pallier ce déficit, le programme Presan sera accompagné d'actions visant à promouvoir l'équilibre alimentaire et nutritionnel des populations.

Riana R.

http://www.newsmada.com/2016/01/14/programme-de-securite-alimentaire-mise-en-place-dune-unite-de-coordination-a-madagascar/

Témoignages 70 ans
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

# Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Indianocéanie »

## Communiqué de la Commission de l'océan Indien

9 janvier 2016,



La Commission de l'océan Indien organise le 11 janvier, à Antananarivo, une réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN). Ce programme, auquel participera étroitement l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera proposé à l'Union européenne pour financement du 11ème Fonds européen de développement (FED).

La réunion du 11 janvier sera l'occasion de discuter des objectifs et des moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme COI-PRESAN avec les représentants des ministères de l'Agriculture des pays membres de la COI et de la FAO. Elle permettra également aux Etats membres d'aborder dans les meilleures conditions l'examen de cette question lors du prochain Conseil de la COI qui se tiendra en février à La Réunion.

La COI prévoit d'installer dans la capitale malgache une « Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » (Unité COI-PRESAN) chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de la FAO. Cette Unité de coordination aura également pour tâche de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande Ile.

Depuis 2012, la COI conduit une réflexion stratégique autour de l'enjeu de la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale. Cette réflexion, menée

avec des partenaires dont la FAO, le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et l'Union européenne, s'est précisée lors de la Conférence de Mahajanga de mars 2013 puis à l'occasion de la Conférence des bailleurs pour la sécurité alimentaire de février 2015 à Antananarivo. L'objectif de la COI est de faire de Madagascar le « grenier de l'Indianocéanie ».

En parallèle du projet COI-PRESAN, la COI a proposé pour co-financement sous le 11ème FED la réhabilitation de routes de désenclavement des régions agricoles vers les ports de Diego Suarez au nord de Madagascar et de Fort-Dauphin au sud.
**http://www.temoignages.re/politique/co-developpement/vers-un-programme-de-securite-alimentaire-et-nutritionnelle-en-indianoceanie,85031.html**

Quotidien national d'information et d'analyse
La Vérité
"Toute vérité est bonne à dire"

## Sécurité alimentaire - Antananarivo, Capitale de l'océan Indien

Lundi, 11 Janvier 2016

Ce jour, la Ville des mille accueille la réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Indianocéanie. Ce programme sera proposé à l'Union européenne pour le financement du 11e Fonds européen de développement (Fed). Parallèlement à ce projet sur la sécurité alimentaire, la Commission de l'océan Indien (Coi) a proposé son cofinancement sous le 11e Fed et ceci, avec la réhabilitation des routes pour le désenclavement des régions agricoles vers les ports d'Antsiranana au nord de Madagascar et de Taolagnaro au sud.

Le ministère de l'Agriculture de chaque pays membre de la Coi et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) s'impliquent activement dans ce programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Indianocéanie.

La réunion permettra d'aborder les objectifs et moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet. A cette occasion, chaque pays membre de la Coi se préparera également au traitement des problèmes de la sécurité

alimentaire et nutritionnelle durant le conseil de cette Commission qui se tiendra en février prochain à l'île de La Réunion.

Par ailleurs, la création d'une « unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » visant à coordonner les activités du programme est prévue à Antananarivo. La Fao appuiera techniquement et logistiquement ce dispositif. L'unité de coordination se chargera également des relations entre les différents acteurs. Elle évitera les duplications du programme avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande-Ile. Depuis quelques années, la Coi avait l'ambition de faire de Madagascar le « grenier de l'océan Indien ».



**Écrit par D. H. R.**

http://www.laverite.mg/index.php?option=com_content&view=article&id=7293:securite-alimentaire-antananarivo-capitale-de-locean-indien&catid=1:politique

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

## INDIANOCÉANIE : Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle

9 JANUARY, 2016

La Commission de l'océan Indien organise lundi, à Antananarivo, une réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN). Ce programme, auquel participera étroitement l'Onu pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera proposé à l'Union européenne pour le financement du 11e Fonds européen de développement (FED).
Cette réunion sera l'occasion de discuter des objectifs et des moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme COI-PRESAN avec les représentants des ministères de l'Agriculture des pays membres de la COI

et de la FAO. Elle permettra également aux États membres d'aborder dans les meilleures conditions l'examen de cette question lors du prochain conseil de la COI, qui se tiendra en février à La Réunion.
La COI prévoit d'installer dans la capitale malgache une « Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » (Unité COI-PRESAN) chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de la FAO. Cette unité de coordination aura également pour tâche de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agroalimentaire dans la Grande Île.
Depuis 2012, la COI conduit une réflexion stratégique autour de l'enjeu de la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale. Cette réflexion, menée avec des partenaires – dont la FAO, le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et l'Union européenne –, s'est précisée lors de la conférence de Mahajanga de mars 2013 puis à l'occasion de la conférence des bailleurs pour la sécurité alimentaire de février 2015 à Antananarivo. L'objectif de la COI est de faire de Madagascar le « grenier de l'Indianocéanie ».
En parallèle du projet COI-PRESAN, la COI a proposé pour cofinancement sous le 11e FED la réhabilitation de routes de désenclavement des régions agricoles vers les ports de Diego Suarez, au nord de Madagascar, et de Fort-Dauphin, au sud.

**http://www.lemauricien.com/article/indianoceanie-vers-programme-securite-alimentaire-et-nutritionnelle**

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

## Madagascar, futur grenier de l'Indianocéanie

Le 9 janvier 2016



La Commission de l'océan Indien organise le 11 janvier, à Antananarivo, une réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI- PRESAN). Ce programme, auquel participera étroitement l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera proposé à l'Union européenne pour financement du 11ème Fonds européen de développement (FED). Depuis 2012, la COI conduit une réflexion stratégique autour de l'enjeu de la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale, afin de faire de Madagascar le "grenier de l'Indianocéanie".

**http://www.clicanoo.re/506392-madagascar-futur-grenier-de-l-indianoceanie.html**

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

## Vers un plan de sécurité alimentaire à Madagascar



**Une réunion d'information est organisée ce lundi 11 janvier 2016 par la Commission de l'océan Indien (COI) à Antananarivo (Madagascar) sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI - PRESAN). "La COI prévoit d'installer dans la capitale malgache une Unité régionale de sécurité alimentaire nutritionnelle (Unité COI-PRESAN) chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)" est-il indiqué dans un communiqué de la COI. (Photo d'illustration)**

La réunion a pour but de discuter des objectifs et des moyens pour mettre en oeuvre le COI-PRESAN. Egalement, les membres de la COI - Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et La Réunion - pourront aborder cette question plus facilement lors du prochain conseil de la COI en février prochain à La Réunion.

Parmi les tâches fixées par le projet, celle "de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande Ile" précise le communiqué.

L'objectif du COI-PRESAN : "faire de Madagascar le grenier de l'Indiaocéanie" précise la COI. En parralèle de ce projet pour l'alimentation, un co-financement pour la réhabilitation de routes de désenclavement les ports de Diego Suarez au nord de Madagascar et de Fort-Dauphin au sud, a été proposé par la Commission.

**www.ipreunion.com**

http://www.ipreunion.com/actualites/reportage/2016/01/10/comission-de-l-ocean-indien-vers-un-plan-de-securite-alimentaire-a-madagascar,37953.html

Madagascar Business Times

# Vision de la COI sur Madagascar

Posté le *14 janvier 2016*

(13/01/2016)

Suite au dernier Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien en août 2014, Madagascar est perçu comme le grenier de l'Océan Indien. Jean Claude de l'Estrac le SG de la COI lors de sa visite au palais d'Iavoloha hier affirme d'ailleurs que « Madagascar possède ses capacités et ses potentiels. Des financements seront mobilisés avec les partenaires techniques et nous allons signer en février, un accord de siège entre la COI et Madagascar sur l'implantation à Madagascar d'une Unité de coordination de tous ces projets de production alimentaire : riz, maïs, grains, oignons, produits d'élevage et d'aquaculture. L'objectif est d'améliorer sa production et sa capacité de nourrir sa population au service de l'ensemble des pays de la région ».
La COI a commencé à penser à une stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale depuis 2012. Son objectif a été de faire de la Grande Ile le « grenier de l'Indianocéanie» ; un objectif toujours d'actualité en février à La Réunion pendant le prochain conseil de la COI. La Commission a pour cela travaillé avec la FAO, le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et l'Union européenne pendant la Conférence de mars 2013 à Mahajanga et en février2015 pendant la Conférence des bailleurs pour la sécurité alimentaire.
Actuellement, le COI prévoit un programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans une période de 5ans avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce projet sera suggéré à l'Union européenne pour financement du 11e Fonds européen de développement (FED). Pour cela, une « Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » (Unité COI-PRESAN) sera mise en place à Antananarivo par la COI afin de prévenir la copie des inspirations d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire de Madagascar. N'écartons pas les

avantages du pays face à ce projet comme de réhabilitation des routes de désenclavement des régions agricoles vers les ports d'Antsiranana et de Tolagnaro. Les effets de ce nouveau programme pour Madagascar sont réellement attendus

http://madabusinesstimes.mg/vision-de-la-coi-sur-madagascar/

orange actu Réunion

## Vers un plan de sécurité alimentaire à Madagascar



Nosy Be photo Emmanuel Blivet

- Une réunion d'information est organisée ce lundi 11 janvier 2016 par la Commission de l'océan Indien (COI) à Antananarivo (Madagascar) sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI - PRESAN). "La COI prévoit d'installer dans la capitale malgache une Unité régionale de sécurité alimentaire nutritionnelle (Unité COI-PRESAN) chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)" est-il indiqué dans un communiqué de la COI. (Photo d'illustration)

La réunion a pour but de discuter des objectifs et des moyens pour mettre en oeuvre le COI-PRESAN. Egalement, les membres de la COI - Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et La Réunion - pourront aborder cette question plus facilement lors du prochain conseil de la COI en février prochain à La Réunion.

Parmi les tâches fixées par le projet, celle "de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande Ile" précise le communiqué.

L'objectif du COI-PRESAN : "faire de Madagascar le grenier de l'Indiaocéanie" précise la COI. En parralèle de ce projet pour l'alimentation, un co-financement pour la réhabilitation de routes de désenclavement les ports de Diego Suarez au nord de Madagascar et de Fort-Dauphin au sud, a été proposé par la Commission.

https://reunion.orange.fr/actu/ocean-indien/vers-un-plan-de-securite-alimentaire-a-madagascar.html

# Sécurité alimentaire - Antananarivo, Capitale de l'océan Indien

**lundi 11 janvier 2016**

**Écrit par D. H. R**

Ce jour, la Ville des mille accueille la réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Indianocéanie. Ce programme sera proposé à l'Union européenne pour le financement du 11e Fonds européen de développement (Fed). Parallèlement à ce projet sur la sécurité alimentaire, la Commission de l'océan Indien (Coi) a proposé son cofinancement sous le 11e Fed et ceci, avec la réhabilitation des routes pour le désenclavement des régions agricoles vers les ports d'Antsiranana au nord de Madagascar et de Taolagnaro au sud. Le ministère de l'Agriculture de chaque pays membre de la Coi et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) s'impliquent activement dans ce programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Indianocéanie. La réunion permettra d'aborder les objectifs et moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet. A cette occasion, chaque pays membre de la Coi se préparera également au traitement des problèmes de la sécurité

alimentaire et **nutritionnelle durant le conseil de cette Commission qui se tiendra en février prochain à l'île de ……lire la suite**

http://gasy.net/fr/info/17-presse/la-verite/209701-securite-alimentaire-antananarivo-capitale-de-l-ocean-indien.html

BUSINESS MAGAZINE

## Sécurité alimentaire : vers la création d'une Unité régionale

*Business Magazine No. - 1217 - du mercredi 13 janvier 2016 au mardi 19 janvier 2016*



Une réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN) a été organisée, lundi, à l'initiative de la Commission de l'océan Indien (COI) à Antananarivo, Madagascar. La COI ambitionne d'établir dans la capitale malgache une Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Unité COI-PRESAN) pour coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

**http://www.businessmag.mu/article/securite-alimentaire-vers-la-creation-dune-unite-regionale-0**

La Gazette
de la Grande Ile
www.lagazette-dgi.com La vérité imprimée

# Sécurité alimentaire régional: La COI en réunion

Catégorie : Economie
Publié le mardi 12 janvier 2016 06:00

La Commission de l'océan Indien organise le 11 janvier, à Antananarivo, une réunion d'information sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN).

Ce programme, auquel participera étroitement l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera proposé à l'Union européenne pour financement du 11ème Fonds européen de développement (FED).

La réunion du 11 janvier sera l'occasion de discuter des objectifs et des moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme COI-PRESAN avec les représentants des ministères de l'Agriculture des pays membres de la COI et de la FAO. Elle permettra également aux Etats membres d'aborder dans les meilleures conditions l'examen de cette question lors du prochain Conseil de la COI qui se tiendra en février à La Réunion.

La COI prévoit d'installer dans la capitale malgache une « Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle » (Unité COI-PRESAN) chargée de coordonner les activités du programme avec l'appui technique et logistique de la FAO. Cette Unité de coordination aura également pour tâche de faire le lien et d'éviter les duplications avec les initiatives d'autres bailleurs en matière agro-alimentaire dans la Grande Ile.

Depuis 2012, la COI conduit une réflexion stratégique autour de l'enjeu de la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale. Cette réflexion, menée avec des partenaires dont la FAO, le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et l'Union européenne, s'est précisée lors de la Conférence de Mahajanga de mars 2013 puis à l'occasion de la Conférence des bailleurs pour la sécurité alimentaire de février 2015 à Antananarivo. L'objectif de la COI est de faire de Madagascar le « grenier de l'Indianocéanie ».

En parallèle du projet COI-PRESAN, la COI a proposé pour co-financement sous le 11ème FED la réhabilitation de routes de désenclavement des régions agricoles vers les ports de Diego Suarez au nord de Madagascar et de Fort-Dauphin au sud.

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=51244:securite-alimentaire-regional-la-coi-en-reunion&catid=45:newsflash&Itemid=110

Témoignages 70 ans
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

# Agriculture : quel Réunionnais défendra La Réunion aujourd'hui à Antananarivo ?

12 janvier 2016, par J.B.

Aujourd'hui, une importante réunion se tient sous l'égide de la Commission de l'océan Indien à Antananarivo, capitale de Madagascar. Les représentants des ministres de l'Agriculture de la COI doivent présenter un programme d'autosuffisance alimentaire pour la région, aux côtés du partenaire : l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO). L'Union européenne est également associée à la démarche. Le Fonds européen de développement (FED) est sollicité pour le financement. Dans ses grandes lignes, ce plan régional de sécurité alimentaire vise à faire de Madagascar le « grenier » de l'océan Indien.

Cette nouvelle a été rendue publique le 8 janvier dernier à La Réunion, soit trois jours avant la rencontre, par un communiqué de la COI. Notre île fait partie de la COI, une organisation. L'origine de la COI se trouve dans la conférence des partis progressistes de l'océan Indien. Le Parti communiste réunionnais représentait La Réunion. Son premier mot d'ordre était de faire de l'océan Indien une Zone de paix. La conférence des partis progressistes de l'océan Indien réfléchissait aussi à la construction d'une organisation régionale. Les membres fondateurs furent Madagascar, Maurice et les Seychelles. La Réunion et les Comores ont été admises dans un second temps.

Cette adhésion suppose que les élus réunionnais s'impliquent dans les débats. Malheureusement, lors du Sommet de la COI de Moroni en 2014, le président de la Région n'était pas là, et La Réunion ne figurait même pas dans la déclaration finale.

Maintenant, les Réunionnais apprennent l'existence d'un plan régional de sécurité alimentaire trois jours seulement avant sa présentation officielle. Le mois dernier, une campagne électorale avait lieu dans notre île pour élire les conseillers régionaux, personne n'a parlé de ce plan alors que la Région Réunion a des compétences dans les relations avec nos voisins. Même silence du côté du Conseil départemental, collectivité qui a la responsabilité de l'agriculture.

Ce silence signifie-t-il que les représentants des Réunionnais sont d'accord pour que Madagascar devienne le fournisseur de produit alimentaire de La Réunion et refusent de le dire publiquement, ou alors que ces mêmes représentants n'ont pas participé aux discussions ? En effet, un débat s'engage sur la place de La Réunion dans son environnement. Notre île sera-t-elle un marché lucratif pour les producteurs voisins au détriment des agriculteurs réunionnais, ou alors des complémentarités profitables à tous seront-elles recherchées ?

La responsabilité qui pèse sur les élus réunionnais est donc très lourde et en premier lieu sur la Région. La nouvelle vice-présidente déléguée à la Coopération sera-t-elle aujourd'hui à Antananarivo ? Qui défendra les intérêts des agriculteurs réunionnais ? http://www.temoignages.re/politique/edito/agriculture-quel-reunionnais-defendra-la-reunion-aujourd-hui-a-antananarivo,85052.html

## Vers un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien

**12 janvier 2016**

Des représentants des Ministères concernés par la sécurité alimentaire au niveau des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de La Réunion se sont réunis, du 11 au 12 janvier, à propos de la formulation du Programme régional de la Commission de l'Océan Indien pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN).

Avec l'appui technique de la FAO (l'agence spécialisée des Nations Unies chargée des questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle), l'objectif de développement du programme est de promouvoir l'augmentation de la productivité, de la production, de la compétitivité et du commerce inter îles des produits agricoles d'intérêt communautaire, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l' Espace COI encore appelé Indianocéanie.

Produire localement pour une meilleure nutrition

L'espace COI dépend des importations extra régionales pour sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les projections laissent entrevoir une augmentation croissante de ces importations au cours des prochaines années. Certaines des îles importent d'Amérique du Sud et d'Asie jusqu'à 75% de leurs besoins en produits alimentaires.

Les pratiques d'alimentation sont en général affectées par la consommation des produits importées se percutant sur la diversité des régimes alimentaires pauvres en fruits et légumes et autres aliments riches en micronutriments.

Pour pallier ce déficit, le Programme PRESAN sera accompagnée d'actions visant à promouvoir l'équilibre alimentaire et nutritionnel des populations, notamment consolider l'intégration de la composante nutrition dans les Plans d'investissements agricoles.

Une unité régionale de coordination à Madagascar

Vu l'importance des potentialités agro-écologiques de Madagascar, avec 99% de la superficie totale de l'espace COI et 98% des terres cultivés actuellement,

une idée majeure dans la mise en œuvre du programme est de faire de la grande île 'le grenier' de l'Indianocéanie. Il s'agira de promouvoir la production en quantité et en qualité des denrées d'intérêts communautaires à Madagascar et leur exportation vers les îles demandeuses.

Dans cette perspective, les denrées ciblées pour leur intérêt communautaire ou à vocation régionale comprendraient le riz, le maïs, l'oignon, les haricots secs, la viande rouge (zébu, et cabri), la volaille et les fruits et légumes.

A l'issue de la réunion, il a été convenu que la prochaine étape sera de présenter le concept auprès des partenaires du développement. La finalité est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté dans les Etats Membres. Le Secrétaire Général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, et le Représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, Patrice Talla, s'accordent à dire que «toutes les parties prenantes seront impliquées dans la suite du processus », et que « la mobilisation des ressources sera une étape cruciale pour le programme ».

Cette concertation a également permis aux Etats membres d'aborder dans les meilleures conditions l'examen de ce dossier régional lors du prochain Conseil de la COI qui se tiendra en février prochain à La Réunion.

Le programme contribuera de manière significative à l'atteinte des ODD (Objectifs de Développement Durable) et confirmera les engagements de la CIN2 (Rome, novembre 2014).

*Distribué par APO (African Press Organization) pour Food and Agriculture Organization (FAO).*

http://www.africa-newsroom.com/press/vers-un-programme-de-securite-alimentaire-et-nutritionnelle-dans-les-iles-du-sudouest-de-locean-indien?lang=fr

## Vers un plan de sécurité alimentaire à Madagascar

**10/01/2016**




Une réunion d'information est organisée ce lundi 11 janvier 2016 par la Commission de l'océan Indien (COI) à Antananarivo (Madagascar) sur le programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI - PRESAN). (...) - ORANGE - Lire la suite

http://www.tropiquesfm.net/Vers-un-plan-de-securite.html

# Changement Climatique

Le Défi PLUS



## CHANGEMENT CLIMATIQUE

# Khalil Elahee : « Nous sommes très très en retard »

**Tout droit sorti d'une année record en termes de température et de la très médiatisée conférence de la COP 21, beaucoup de défis attendent l'île Maurice afin de s'adapter aux changements climatiques annoncés. Certains estiment que les autorités ne prennent pas les mesures qui s'imposent assez vite.**

Après une année record en termes de chaleur et une COP 21 qui a placé de nouveaux jalons pour combattre le réchauffement planétaire, quelle est la marche à suivre pour Maurice ? Les spécialistes sollicités par le Défi Plus ne s'entendent pas sur la question. Si certains estiment qu'il faut apporter des changements de politique par petites touches, sur une longue durée, d'autres, à l'instar de l'universitaire Khalil Elahee, se prononcent en faveur d'un changement immédiat et radical. Il avance même que le pays a déjà pris trop de retard sur ses objectifs et en subira les conséquences de plein fouet. La solution? Pousser pour une île 100 % énergie verte.

« Il y a beaucoup d'attentes après la COP 21, la conférence internationale sur le changement climatique qui a eu lieu à Paris, confie Khalil Elahee, spécialiste de l'énergie renouvelable. L'essentiel, c'est que nous sommes très, très en retard au niveau mondial par rapport aux engagements à apporter. » Pour notre interlocuteur, les autorités n'en font pas assez. « Et même si on affiche la volonté de rattraper ce retard, cela semble quasiment impossible désormais. »

Le problème principal, dit-il, est l'émission de CO2. « Il faut demander aux parties concernées de redoubler d'effort et d'initier un plan d'adaptation sérieux. » Il ne s'agit pas, pour lui, de simplement compter sur les aides à hauteur de 5 milliards de dollars découlant de la COP 21. Tout le monde doit s'y mettre.

« Le société civile, les ONG et les forces vives doivent comprendre que nous devons tout entreprendre pour réussir les émissions de CO2. C'est [illegible]



Khalil Elahee.

au United Nations Development Programme (UNDP), se montre moins alarmiste. Divers documents existent déjà, il s'agit maintenant d'identifier les priorités. « Les effets du changement climatique ne se feront pas sentir du jour au lendemain, explique le spécialiste de l'environnement. Cela se fera graduellement et il faudra mettre sur pied un plan de développement économique durable, qui assurera également l'amélioration constante des capacités des institutions et du secteur privé. »

Cela dit, explique Satyajeet Ramchurn, la question de la [illegible]

### En chiffres

- 14e rang des pays les plus exposés aux désastres et au 7e rang des pays exposés aux catastrophes naturelles selon le World Risk Report de 2014.
- 360 milliards de roupies pour les coûts des changements climatiques d'ici 2050.
- 30 % de réduction des émissions de carbone d'ici 2030.
- 199 milliards de roupies soit 1,5 milliards de dollars d'investissement et les adaptation measures, 4 milliards de dollars.
- 56 cm d'élevation de niveau de la mer, selon la COI. Ce qui entraînerait la submersion de certaines régions du littoral et de certaines îles.

dans la nature, cela veut dire qu'on peut quasiment doubler le volume d'eau disponible si on minimise ces pertes. »

L'autre défi à relever est de nature énergétique : « Qui dit hausse de température, dit augmentation de l'utilisation des climatiseurs. Donc, une hausse de la demande énergétique », constate-t-il. Pour ce secteur, il faudrait être prudent en termes de planification. S'il admet qu'il faut une transition vers les énergies renouvelables, contrairement

Infos, Interviews, Photos & Videos de l'Ile Maurice
Maurice Info
www.maurice-info.mu
#mauriceinfomu

# Vers une meilleure intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux des pays de la COI

**12/01/2016**

« Plus de 50% de la richesse totale de Madagascar réside dans le capital naturel, entre autres ses terres agricoles, ses ressources en eau, ses forêts et ses mines. »

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN
Maurice Info Commission de l'Ocean Indien

Commission de l'Ocean Indien

.
Tels ont été les propos de Mamy Ratolojanahary, directeur général de la Planification à Madagascar, lors d'un atelier portant sur la comptabilisation du capital naturel organisé du 7 au 9 décembre à Antananarivo par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son Projet Biodiversité, financé par l'Union européenne.
A l'issue de l'atelier, le système de la comptabilité écosystémique du capital naturel (CECN) a été adopté pour les Comores et Madagascar. De plus, les feuilles de routes nationales ont été initiées en capitalisant les acquis de la région – projet WAVES (Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services) à Madagascar ou encore Comptabilité Expérimentale des Ecosystèmes du Système de Comptabilité Economique et Environnementale (ENCA) à Maurice.
« Considérer les écosystèmes comme levier de performance économique ne peut être que profitable aux Etats membres de la COI. La comptabilité du capital naturel permet, en effet, de prendre la mesure de la contribution de l'environnement à nos économies et à la croissance », a souligné Alice Ndiaye, Officier permanent de liaison de la COI à Madagascar.
En effet, dans le sud-ouest de l'océan Indien, les écosystèmes récifaux ont une valeur estimée de 7 milliards de dollars et les mangroves de quelque

9 milliards de dollars. Cela dit, la valorisation économique de ces écosystèmes doit aller dans le sens d'une démarche responsable et durable dans la mesure où la région est un « hotspot » de la biodiversité mondiale, c'est-à-dire une région à la fois à fort taux d'endémisme mais très menacée.
C'est dans ce sens que la COI a rassemblé une soixantaine de décideurs et partenaires techniques et financiers, pour rappeler l'engagement de ses pays membres aux objectifs d'Aichi, et en particulier l'objectif n°2 qui stipule que « d'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique sont intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux, selon que de besoin, et dans les systèmes de notification ».

**http://www.maurice-info.mu/?s=COI**

Samedi Plus



## Vers une meilleure intégration de la biodiversité

**« Plus de 50% de la richesse totale de Madagascar réside dans le capital naturel, entre autres ses terres agricoles, ses ressources en eau, ses forêts et ses mines. » Tels ont été les propos de Mamy Ratolojanahary, directeur général de la Planification à Madagascar, lors d'un atelier portant sur la comptabilisation du capital naturel organisé du 7 au 9 décembre à Antananarivo par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son Projet Biodiversité, financé par l'Union européenne. A l'issue de l'atelier, le système de la comptabilité écosystémique du capital naturel (CECN) a été adopté pour les Comores et Madagascar. De plus, les feuilles de routes nationales ont été initiées en capitalisant les acquis de la région - projet WAVES (Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services) à Madagascar ou encore Comptabilité Expérimentale des Ecosystèmes du Système de Comptabilité Economique et Environnementale (ENCA) à Maurice.**

SP SAMEDI PLUS DU 9 AU 15 JANVIER 2016 | 21

# Tourisme

LINFO.RE

## Maurice : une hausse de 11% des arrivées touristiques en 2015

Le marché du tourisme à l'île Maurice a été proliférant en 2015. Les derniers chiffres communiqués par l'organisme officiel Statistics Mauritius ont révélé une augmentation de 10,9% des arrivées touristiques par rapport aux chiffres de 2014.



Le MTPA ou l'organisme pour la promotion du **tourisme à Maurice** se réjouit de ces chiffres après une estimation de 8% de croissance.

**Une hausse de 114% par rapport à 2014**
Le président de cet organisme, Arnaud Martin cité par le site *ilemaurice-tourisme.info* a déclaré que plus de 1.150.000 touristes sont arrivés à l'île Maurice l'an dernier, soit une hausse de 11% par rapport à 2014. Rappelons que 1 038 968 touristes ont débarqué à Maurice en 2014, soit une croissance de 4,6% comparée aux **arrivées touristiques** enregistrées l'année précédente.

**Un objectif de 6 à 7% de croissance en 2016**
De son côté, le directeur de la MTPA, Kevin Ramkalawon parle d'une année à défis, dont un objectif de 6 à 7% de croissance. Mr Ramkalawon mise sur un autre grand défi, celui de mieux vendre Maurice comme une destination touristique pendant la basse saison. *"Nous espérons bien entendu plus, mais je préfère que nous soyons prudents et que nous avancions par palier"*, a-t-il confié.

**Les voyageurs français toujours en tête**
Les voyageurs de France métropolitaine se trouvent toujours en tête des marchés avec 254.362 arrivées recensées en 2015. Par ailleurs, une hausse de 25% a été observée du côté de l'Inde et de la

Chine. L'industrie touristique mauricienne représente l'un des principaux piliers de l'économie de l'île avec près de 100.000 emplois rattachés.

**http://www.linfo.re/ocean-indien/ile-maurice-rodrigues/684874-maurice-une-hausse-de-11-des-arrivees-touristiques-en-2015**

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

# En 2016, les îles Vanille misent sur les croisières et la connexion inter-îles

Le 15 janvier 2016

Ce mardi 13 janvier s'est tenue la première assemblée générale de l'année pour les îles Vanille. Rassemblés à Port-Louis sous la présidence de Xavier-Luc Duval (ministre du tourisme mauricien), les ministres du tourisme et représentants des îles, dont Didier Robert - accompagné de ses conseillers régionaux Faouzia Vitry, déléguée à la Coopération Régionale océan Indien, et Stéphane Fouassin délégué au Tourisme - ont salué des chiffres en augmentation dans les îles, qui "attestent de la pertinence des actions et du travail réalisés depuis 2010". Le chiffre de 10% de croissance était en effet annoncé, au bénéfice des îles de l'océan indien.

D'autres chiffres avancés lors de l'assemblée générale faisaient état de plus de 50 000 personnes qui ont voyagé grâce aux combinés des îles Vanille en 2015. La Réunion aurait pu accueillir grâce à cette dynamique 40 000 touristes supplémentaires depuis 2010.

Les membres des Iles Vanille ont profité de cette assemblée pour approfondir le programme de leurs actions en 2016. Des actions qui devraient mettre en avant les croisières sur l'île. En 2015, une convention a déjà été signée avec la compagnie de croisières Costa, s'appuyant sur les îles Vanille. "Il faut réussir ce démarrage pour amplifier davantage les rotations et amplifier les activités (restauration, loisirs...) soulignent les îles Vanille. Les occasions pour cela ne manqueront pas, puisque les rotations de bateaux de croisière prévues en 2016 devraient augmenter de 80%, et de 100% en 2017, pour permettre de passer de 5200 touristes à 18 000.

Autre sujet à creuser en 2016, celui de la compagnie low-cost à l'échelle de l'océan indien, pour laquelle a plaidé notamment Didier Robert, visant le développement des connexions inter-îles. Cette compagnie devra "faciliter les déplacements des populations et des touristes entre les îles à un coût raisonnable". Pour remplir cet objectif, l'Alliance Vanille, regroupant l'ensemble des compagnies régionales de l'océan indien, a été créée en 2015. Celles-ci devraient se rencontrer dans les prochaines semaines pour avancer sur les propositions.

En marge des projets communs aux îles Vanille, la coopération sera renforcée autour des échanges économiques, entre La Réunion et l'île Maurice. Didier Robert s'est d'ores et déjà entretenu avec le premier Ministre mauricien, Anerood Jugnauth en présence du vice-président de région Jean-Paul Virapoullé et de l'ambassadeur de France à Maurice. De nouveaux accords sont en préparation, dans des domaines bien précis tels que l'aérien, les énergies renouvelables (solaire, bagasse, énergie des mers), le numérique (l'île Maurice s'est positionnée sur l'acquisition d'un troisième câble), la stratégie de conquête africaine...

L'ambition étant de créer des pôles de coopération et de gagner du temps, pour multiplier les chances de réussite dans la zone. Ces accords seront signés dans le courant de l'année, lors d'une prochaine visite du premier ministre mauricien à La Réunion, à l'invitation de Didier Robert.





**http://www.clicanoo.re/506957-en-2016-les-iles-vanille-mettent-l-accent-sur-les-croisieres-et-la-connexion-entre-les-iles.html**

LE MATiN.ma

# Union du Maghreb arabe: La BMICE et le développement du commerce maghrébin

07 January 2016 -



C'est donc fait ! Le 21 décembre 2015, à Tunis, est née une Banque maghrébine d'investissement et du commerce extérieur (BMICE), dont l'accord-cadre qui en a décidé la création avait été signé en 1991 et les statuts approuvés en 2006. Mieux vaut tard que jamais !

A ce stade, seules quelques orientations ont été définies. La BMICE aura d'abord pour objet de financer des projets d'infrastructures (télécom, électricité, transport) dans les pays de l'UMA. La liaison ferroviaire Trans-Maghreb et l'autoroute maghrébine sont notamment citées. Rien n'est annoncé en revanche concernant le commerce extérieur, ce qui parait symptomatique.

Dès lors qu'une solution de financement multilatérale prend forme, en effet, les grands projets d'investissement sont naturellement privilégiés, plutôt que les outils des échanges commerciaux. On peut facilement le comprendre : les grands projets sont les plus visibles et les plus intéressants. Souvent prestigieux, ce sont eux qui concernent le plus naturellement les responsables politiques et qui légitiment l'institution qui les porte. Pourtant, dans une très grande majorité de cas, les retours de tels investissements sont décevants – quand ils ne traduisent pas une pure et simple gabegie. C'est qu'on a toujours tendance à précipiter de grands investissements, de grands travaux, comme s'ils étaient la clé du développement économique. De manière générale, cependant, l'investissement suit les flux d'affaires plutôt que le contraire. Dès son

démarrage, la question la plus sensible posée aux premiers responsables de la BMICE pourrait donc bien être : comment développer les échanges intra-maghrébins ?

On sait que le très faible développement de ces échanges est frappant – pire même, il est anormal. Dans le monde, toutes les autres zones commerciales font largement mieux. Madagascar parvient ainsi à réaliser 15% de ses échanges avec les îles que réunit la **Commission de l'Océan indien (Comores, Maurice, Réunion, Seychelles**) quand, entre les pays de l'UMA, le commerce interrégional n'a jamais dépassé 3,4%. Pourtant, si ces échanges sont les plus faibles du monde, rien ne le justifie économiquement. Si l'on compare les structures sectorielles, les potentiels d'intégration entre les différents États paraissent même assez élevés. Regardons donc les choses d'un peu plus près. Entre les pays de l'UMA, la plupart des échanges interviennent en monnaies non domestiques et beaucoup de banques manquent de moyens, tant financiers que d'information, pour accompagner les entreprises exportatrices sur des marchés et des secteurs d'activité qu'elles connaissent mal. Ainsi, beaucoup d'entreprises rencontreront-elles des difficultés à faire escompter leurs créances étrangères ou à obtenir un préfinancement de leurs exportations. Tandis que pour la confirmation de crédits documentaires, les banques locales devront parfois avoir recours à leurs consœurs européennes pour des opérations concernant un pays voisin. Quant aux importations, l'ouverture d'une lettre de crédit par les banques fait souvent l'objet d'une prise de garantie (généralement sous forme d'un cash collatéral) pénalisante, pour ne pas dire prohibitive, pour beaucoup d'entreprises, surtout les PME.
La plupart des pays de l'UMA distribuent à leurs entreprises nationales des aides à l'exportation et à l'implantation à l'étranger. Ces garanties demeurent néanmoins limitées, tant en nombre qu'en finalités de financement couvertes.
Les garanties publiques, en effet, sont en général consacrées quasi exclusivement à la couverture partielle du non-paiement des exportations et sont loin de garantir l'ensemble des étapes du parcours des entrepreneurs à l'international, à la différence des systèmes d'aides publiques comme la Coface française qui couvrent la prospection de marchés, le préfinancement des exportations, le risque de change lié à un contrat d'exportation, l'exécution du contrat et son paiement, la garantie du crédit fournisseur, celle des biens immatériels, celle de la mobilisation des créances nées sur l'étranger, celle des crédits documentaires, ainsi enfin que la protection du risque politique susceptible de frapper les investissements. Ainsi, la Coface comme le JSBCL japonais ont démontré que des mécanismes de garantie allant des premières démarches de prospection – souvent «coûteuses» pour des PME peu expérimentées – jusqu'à l'implantation effective contribuaient à l'essor des échanges et des investissements internationaux, particulièrement dans des segments de marchés perçus comme risqués.

Au total, deux constats s'imposent : 1. Les flux d'échanges ne se dénouent pas facilement entre les banques des pays de l'UMA. 2. Les garanties d'exportations et les facilités d'importation offertes aux entreprises locales sont trop restreintes. Ce sont là autant de freins à tout développement des échanges intrazone et, en regard, il conviendrait donc de renforcer la gamme des garanties offertes aux exportateurs en amont (prospection) et en aval (investissement). Non pas du tout en mettant en demeure les organismes spécialisés de garantie export de distribuer plus de garanties, mais en trouvant les outils pour renforcer leurs moyens d'intervention.
Il serait notamment possible d'améliorer ces différents points sans modifier les schémas de financement existants, mais tout simplement en développant la visibilité et le suivi des flux financiers accompagnant les échanges.
La BMICE pourrait dès lors, pour les banques qui le souhaitent, refinancer les crédits consentis par celles-ci ou réescompter les effets commerciaux dont disposent les exportateurs, en liaison avec les institutions nationales spécialisées, comme la Cotunace ou la Smaex.
Il convient de souligner qu'une telle solution ne s'assimilerait nullement à une politique de bonification de crédits.
Les moyens financiers qu'elle obligerait la BMICE à engager seraient donc restreints : pour l'essentiel limités au fait qu'agissant en garant de dernier ressort, l'institution supporterait la non-réalisation éventuelle des flux couverts. Toutefois, la modestie actuelle de ces flux rendrait cette charge très supportable en phase de démarrage, d'autant que seuls certains secteurs pourraient être concernés. Tandis que l'institution devrait rapidement devenir son propre assureur, sur la base de ses propres résultats, ses interventions ayant un prix, qui de toute manière serait considérablement moins onéreux que les conditions actuelles pour beaucoup d'entreprises. De plus, il conviendrait d'envisager la constitution de fonds de garantie des exportations et des investissements faisant appel aux bailleurs de fonds internationaux dans le cadre de partenariats avancés. Sur le socle d'une telle solution financière, bien d'autres initiatives pourraient être lancées, comme des bourses d'affaires sectorielles favorisant l'apparition de filières industrielles régionales ou des solutions de commerce dématérialisées, à l'instar de celles réalisées par l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation).

Au fond, un premier objectif devrait être retenu pour la BMICE : agir de telle sorte qu'il soit au moins aussi facile pour les pays de l'UMA de commercer ensemble qu'avec d'autres pays, parfois très lointains. Peut-on envisager la moindre intégration régionale si cette première condition n'est pas remplie ? Elle ne l'est pas aujourd'hui !

**Guillaume ALMERAS,**
**Consultant international pour les problématiques financières, fondateur du site bancaire spécialisé Score Advisor.com, il**

**intervient sur des projets d'envergure dans les pays du Maghreb depuis 1998, en liaison, notamment avec de grands acteurs multilatéraux.**

http://lematin.ma/journal/2016/la-bmice-et-le-developpement--du-commerce-maghrebin/239015.html#sthash.O9WAZe3R.dpuf

BUSINESS MAGAZINE

**Business Magazine No. : 1217 – du 13 janvier 2016 au mardi 19 Janvier 2016**



notebook

# Arbitration: what is at stake for Mauritius

Mauritius will host the twenty-third International Council for Commercial Arbitration (ICCA) Congress, to be held on 8-11 May 2016.

The UN Secretary-General Ban-Ki-moon together with renowned arbitrators and participants from across the world will gather to engage in discussions on a range of emerging topics and to commemorate the truly remarkable work undertaken by the Council in the field of international arbitration. The congress is a major academic and professional event. At the heart of its outstanding list of achievements has been the relentless drive to internationalize the practice of arbitration.

All eyes will focus on Mauritius as hosting this prestigious ICCA event marks the first time that the ICCA will gather in Africa for a congress. It will help the country to gain popularity as a leading venue for the settlement of international commercial disputes in the region and boosts its status as a business hub.

Several confluent forces have facilitated the selection of Mauritius to host the ICCA 2016 Congress. One significant factor has been the statutory reforms that were implemented to modernize the international landscape, effectively the twin adoption of the New York Convention on the Recognition and Enforcement of Foreign Arbitral Awards and a New International Arbitration Act 2008 which includes a series of features that take it a notch beyond the UNCITRAL Model Law on International Commercial Arbitration as the basis of the arbitral regime. The overriding objective is to ensure that our arbitration laws would be consistent in keeping with widely accepted norms concerning the conduct of international arbitration, and would be applied in a predictable way that is in line with this intent.

A second factor has been the establishment and operation of a new arbitration centre in Mauritius, known as the LCIA-MIAC Arbitration Centre following an agreement between London Centre of International Arbitration and Mauritius International Arbitration Centre. The LCIA-MIAC have promulgated detailed, comprehensive rules with the view to vest arbitral tribunals with greater control over the conduct of their proceedings and thus improving arbitral efficiency. In continuing the commitment to meet the needs of and deliver efficient and effective arbitral processes to its users, the LCIA-MIAC has introduced a number of updates to its procedures.

A third factor has been the setting up of a permanent branch of the Permanent Court of Arbitration (PCA) in Mauritius which exercises administrative control over international arbitration. The PCA opened its office in Mauritius in September 2010 pursuant to the PCA-Mauritius host country agreement in order to assist with the discharge of its functions under the International Arbitration Act 2008 and with the promotion of the pacific settlement of international disputes in and with respect to the region.

The existence in Mauritius of laws that promote the practice and conduct of arbitration, an independent judiciary experienced in and respectful of fundamental precepts of international arbitration, freedom of choice in representation and a staunch adherence to international treaties designed to sustain an international system of arbitration are effective measures of primary importance that have strengthened Mauritius case to serve as the ICCA 2016 host country.

Beyond the civil law tradition that it enjoys, separation of powers (the judiciary, executive and legislature), perceived neutrality in the region, Mauritius's geographic location, robust economic hub and reputation as the crossroads of Africa also supported the case of Mauritius to host the ICCA 2016 Congress attractive. Mauritius is signatory of four regional groupings namely the Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA); the Southern African Development Community (SADC); Indian Ocean Commission (IOC); and the Indian Ocean Rim Association for Regional Cooperation (IOR-ARC).

In a speech given at the 2015 Centenary Conference in London the Right Honourable Sundaresh Menon, the Chief Justice of Singapore expressed the view that building a successful arbitral seat is a conscious, deliberate, and ongoing project. Mr Menon warned that the task of building a successful arbitral seat is only going to get tougher. In the context of international arbitration, it means having a system of legal rules at the seat of the arbitration which is fair and efficient and which people can understand and having a judiciary that is independent and competent to lend support to the arbitration.

These features can be observed in the arbitration landscape of London, Geneva, Paris, Hong Kong, Singapore and elsewhere including Mauritius. The similarities in the features and values found across these consistently well-established seats give us the confidence to believe that there is a common basic architecture behind them.



**Kailash Dabeesingh**
Chartered Arbitrator

**"MAURITIUS SATISFIES MANY OF THE 'LONDON PRINCIPLES' AND HAS THE POTENTIAL TO BECOME A CENTRE OF EXCELLENCE FOR INTERNATIONAL ARBITRATION IN AFRICA"**

The march towards becoming a leading venue for the settlement of international commercial disputes by arbitration has been relentless and the commitment remains firm, even as it evolves. The Chartered Institute of Arbitrators in advancing the cause of international arbitration has devised the 'London Principles', a declaration of belief that at the foundation of every effective and efficient arbitral seats, rests a core of fundamental precepts. Mauritius satisfies many of the 'London Principles' and has the potential to become a centre of excellence for international arbitration in Africa.

As Mauritius prepares for ICCA 2016, the rise of international arbitration in the region continues. The country can play an active role in the development of arbitration and becomes a leading venue for the settlement of international business disputes.